

INTRODUCTION

Dans le cadre de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne, la Caisse d'allocations familiales (Caf) et le Conseil général du Puy-de-Dôme ont souhaité conduire un travail visant à faciliter aux professionnels de terrains la lecture sociale d'un territoire.

Ce travail a été réalisé en partenariat avec les acteurs institutionnels régionaux de la plate-forme concernés par cette problématique.

Pour la Caf comme pour le Conseil général, l'enjeu est de mieux connaître et identifier les besoins sociaux sur les territoires afin d'apporter des réponses les plus pertinentes possible.

La réponse aux besoins sociaux s'appuie sur une bonne connaissance du territoire d'intervention des professionnels de terrain. La réalité sociale d'un territoire s'appréhende autour d'une analyse concertée des besoins et des attentes d'une population : cette démarche implique le recueil, l'analyse et le partage de données quantitatives et qualitatives.

Le travail effectué dans le cadre de la plate-forme par le groupe « Lecture sociale d'un territoire » peut être considéré comme une contribution à cette démarche.

L'objectif de ce travail visait à élaborer une méthodologie de recueil de données quantitatives pertinentes, méthodologie transférable aux professionnels de terrain ; celle-ci leur donnant les éléments nécessaires pour être en capacité d'établir un diagnostic construit autour des forces et faiblesses du territoire et, par la suite organiser la réponse aux besoins qui découlent de cette connaissance.

Le champ de l'observation est centré sur quatre thématiques qui correspondent aux principales missions des partenaires de la plateforme :

- Pauvreté/précarité
- Enfance/famille
- Personnes âgées
- Logement

En préalable, les données de contexte permettent à l'utilisateur d'effectuer une première approche du territoire étudié et d'en avoir une vision globale. Ensuite, des indicateurs ont été retenus pour chacune des thématiques, La définition, l'interprétation et la limite des indicateurs sont mentionnées afin d'en faciliter l'utilisation.

Les données relatives à la Communauté de communes de Thiers figurent sur le document afin d'illustrer et de concrétiser le propos.

Le groupe de travail a souhaité faciliter l'utilisation de ce document en :

- permettant l'accès soit à l'ensemble du document (téléchargement du document complet), soit par thématique (téléchargement thématique par thématique),
- faisant figurer chaque fois que cela a été possible les liens avec les sites fournisseurs de données et les modalités d'accès à ces données.

Lorsque les données ne sont pas accessibles sur un site Internet et doivent faire l'objet d'une demande spécifique à un service, un délai d'un mois sera nécessaire entre la réception de la demande par le service concerné et la mise à disposition des données.

Ont collaboré à ce travail, les organismes suivants :

- la Caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme (Caf 63),
- la Caisse régionale de l'assurance maladie (Cram),
- le Conseil général du Puy-de-Dôme,
- le Conseil général de l'Allier,
- la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Auvergne (Drass Auvergne)
- la Direction régionale de l'équipement (DRE Auvergne)
- la Direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee Auvergne),
- la Mutualité sociale agricole (MSA Auvergne),
- l'Union de recouvrement de la sécurité sociale et d'allocations familiales du Puy-de-Dôme (URSSAF 63).

Toutes remarques des professionnels de terrain relatives à l'utilisation de cet outil méthodologique ainsi que les suggestions d'amélioration peuvent être adressées à l'équipe de pilotage de ce travail par courriel (lvaissade.obresa@orange.fr).